

# Indemnisation des atteintes à l'intégrité selon la LAA Table 21

Indemnité pour atteinte à l'intégrité en cas de lésions médullaires

Publié par les médecins de la Suva

Case postale, 6002 Lucerne Téléphone 041 419 58 51 www.suva.ch

Référence 2870/21.f Edition 2006

# Indemnité pour atteinte à l'intégrité en cas de lésions médullaires

### 1 Cadre légal et valeurs de comparaison

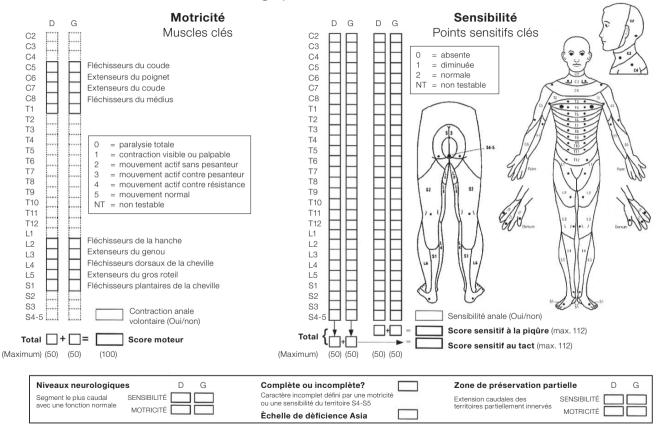
1.1	OLAA Annexe 3 (Art. 36 paragraphe 2) Tétraplégie Paraplégie	100 % 90 %
	Valeurs de comparaison importantes Perte des organes génitaux ou de la capacité de	
	reproduction	40 %
	Perte d'une jambe au-dessus du genou	50 %
	Perte d'un bras au niveau du coude ou en dessus Atteinte très grave et douloureuse au fonctionnement de la	50 %
	colonne vertébrale	50 %
1.2	Valeurs standards tirées des tableaux (indemnité pour atteinte à l'intégrité d'après la LAA) Tableau 1 (Extrémités supérieures) Perte totale de l'usage (d'un membre) Paralysie du plexus brachial totale Paralysie de la partie supérieure du plexus Paralysie de la partie inférieure du plexus Tabelle 2 (Extrémités inférieures) Paralysie du sciatique Paralysie du péroné	50 % 50 % 30 % 35 % 30 % 10 %
1.3	Valeurs établies par la CEREDOC (Confédération Européen d'Experts en Réparation et Évaluation du Dommage Corpo Tétraplégie complète	
	• C2-C6	95 %
	• au-dessous de C6	85 %
	Paraplégie complète suivant le niveau lésionnel Syndrome de la queue de cheval (complet) suivant le	70–75 %
	niveau lésionnel	25-50 %

#### 2 Tâches (formulées par la jurisprudence)

- Une estimation proportionnelle à la lésion est à effectuer en cas de lésion médullaire incomplète (application du barème par analogie en tenant compte de la gravité de l'atteinte)
- Il n'est pas permis de mentionner des aides telles que des chaises roulantes, des cannes, des orthèses, etc. même en guise d'explications destinées à des non-initiés pour décrire le degré d'atteinte médullaire
- Il faut recourir à des comparaison horizontales



## Classification neurologique standard des lésions médulaires



#### 3 Classification

## 1. D'après le caractère de l'atteinte (incomplète/complète) ASIA Impairment Scale (échelle de Frankel modifiée ou échelle d'anomalie ASIA) [1]

- A Atteinte neurologique complète (aucune fonction motrice ou sensorielle n'est conservée en sous-lésionnel, en particulier dans les segments sacrés S4-S5)
- B Atteinte neurologique incomplète (seule la fonction sensorielle est conservée au-dessous du niveau neurologique, parfois dans les segments sacrés S4-S5)
- C Atteinte neurologique incomplète (la fonction motrice est conservée en dessous du niveau neurologique et plus de la moitié des muscles clés en dessous de ce niveau ont un score moteur inférieur à 3)
- D Atteinte neurologique incomplète (la fonction motrice est conservée en dessous du niveau neurologique et plus de la moitié des muscles clés ont un score moteur égal ou supérieur à 3)
- E Les fonctions sensorielles et motrices sont normales
- D-E\* Valeur moyenne entre ASIA D et ASIA E: 75% des muscles clés ont un score moteur égal à 4 (ou présentent une atteinte neurologique comparable)

#### 2. D'après le niveau de l'atteinte

Tétraplégie

Paraplégie Au-dessus de L2 (y compris)\*\*
Au-dessous de L2\*\*

- 3. Troubles vésico-urinaires
- 4. Déformation du rachis
- 5. Douleurs neurogènes ou vertébrales
- 6. Spasticité
- 3 bis 6:

ne doivent être pris en considération de manière particulière que lorsqu'ils sont d'une amplitude inhabituelle («out-of-order»)

<sup>\*</sup> cette valeur n'est pas définie dans l'ASIA Impairment Scale (échelle de Frankel modifiée)

<sup>\*\*</sup> en cas de différences entre les deux côtés: niveau (moteur) supérieur

#### 4 Tableau de l'indemnité pour atteinte à l'intégrité

ASIA A	100 %	
ASIA B	100 %	
ASIA C	100 % Assistance respiratoire nécessaire, transfert lit-chaise roulante impossible sans aide ou stabilisation du corps impossible	
	90 % Pas d'assistance respiratoire nécessaire, position assise possition sans soutien et possibilité de se hisser pour s'asseoir sans aide	
ASIA D	80 %	
ASIA D-E*	60 %	
ASIA E	0–40 % Mobilité complète selon l'échelle SCIM [2], présence cependant • Troubles de la coordination 5 % • Fatigue 5 %	de

B) Paraplegi	е
ASIA A	> = L2 90 %
	< L2 90%
ASIA B	> = L2 90 %
	< L2 80 %
ASIA C	> = L2 80 %
	< L2 70%
ASIA D	> = L2 70 %
	< L2 60 %
ASIA D-E*	> = L2 45 %
	< L2 40 %
ASIA E	> = L2 0-20 %
	< L2 0–20 %
	20 % troubles résiduels de la marche (par ex. tous les critères de mobilité selon l'échelle SCIM [2] ne sont pas satisfaits)
	* cette valeur n'est pas définie dans l'ASIA Impairment Scale (échelle de Frankel modifiée)
	Niveau d'atteinte: > = au-dessus ou à ce niveau, < au-dessous

C) Syndromes cliniques	
Syndrome de Brown-Séquard **	
Syndrome du cône médullaire	50 %
Syndrome de la queue de cheval et/ou	40 %–70 %
Syndrome cône-queue	
Syndrome centro-médullaire **	
Syndrome médullaire antérieur **	
	** Utiliser les positions a) ou b)

- [1] International Standards for Neurological and Functional Classification of Spinal Cord Injury. Revised 2002; Chicago IL. American Spinal Injury Association; 2002
- [2] SCIM Spinal Cord Independence Measure: a new disability scale for patients with spinal cord lesions. A. Catz, M. Itzkovich, E. Agranov, H. Ring, A. Tamir. Spinal Cord 1997, 850-856